

En Juillet 2022, l'Académie d'Excellence 4 "Complexité et Diversité du Vivant" renouvelle son  
**Action 3 : Appel à projets d'animations scientifiques**

**Il s'agit concrètement de :**

- Financer des conférences, journées thématiques et journées d'enseignement par et / ou pour les chercheurs (master-classes, école d'été, etc)
- Financer le séjour de chercheurs ou enseignants-chercheurs invités
- Financer le montage de grands projets pour faciliter la venue sur site de partenaires d'intérêt ou le financement ultérieur de consortium internationaux impliquant des chercheurs d'Université Côte d'Azur en tant que porteurs principaux du projet.

L'Académie d'Excellence 4 poursuit ainsi la transformation de l'Université en pérennisant ses actions clés de manière à :

- ✓ Structurer la Biologie en contribuant à de grands projets émergents sur le site
- ✓ Initier et favoriser des interactions fortes entre disciplines, centres, projets, académies
- ✓ Permettre l'accélération de projets et de partenariats en cours à fort potentiel
- ✓ Fournir des conditions appropriées de maturation aux projets
- ✓ Permettre l'obtention de financements dans le cadre d'appels d'offres compétitifs
- ✓ Accroître la visibilité internationale de la recherche au sein d'Université Côte d'Azur
- ✓ Poursuivre sa politique d'attractivité sur le territoire

**La transdisciplinarité représente un vecteur central.**

Néanmoins, l'académie n'exclut pas de financer des projets qui ne relèveraient pas strictement de la transdisciplinarité ou des aspects structurants et innovants.

Cet appel à projets est ainsi conçu comme un incubateur pour des actions d'animation scientifique innovantes et ambitieuses dans le domaine du vivant.

Les actions émergentes ou les projets présentant un fort potentiel de développement, pouvant notamment conduire à un soutien au titre des appels à projets du bureau central d'Université Côte d'Azur, seront considérés avec un intérêt particulier.

**Critères d'éligibilité :**

- Les porteurs de projets doivent être issus d'une structure appartenant au périmètre de l'IDEX<sup>JEDI</sup>. Ce périmètre est défini sur la page web de l'Académie 4 ([structures partenaires](#)).
- Le projet peut faire l'objet d'une demande à un autre programme de l'IDEX<sup>JEDI</sup>, en particulier à une autre académie. Les candidats désigneront l'académie principale qui fera le relai auprès des autres académies concernées.

**Critères d'évaluation :**

Les demandes seront examinées par le conseil scientifique de l'académie.

Outre les critères d'éligibilité ci-dessus, les points suivants seront pris en compte pour l'évaluation :

- Qualité de la démarche scientifique, excellence
- Dans le cas d'un projet transdisciplinaire : valeur ajoutée de la transdisciplinarité
- Caractère innovant
- Potentiel d'attractivité pour les étudiants
- Pertinence du budget requis avec les objectifs du projet.





**Les demandeurs doivent justifier de la capacité de leur projet à répondre à l'un au moins des critères suivants :**

- Transformer le paysage scientifique local à court et moyen terme ;
- Structurer la recherche dans le domaine considéré ;
- Accroître la visibilité locale et internationale de la recherche d'Université Côte d'Azur ;
- Avoir un impact scientifique fort ;
- Dans le cadre du séjour d'un chercheur ou enseignant-chercheur invité, celui-ci devra faire au moins une conférence sur le site d'Université Côte d'Azur. En outre, le projet devra contenir un CV et une liste des principales publications de l'invité(e) pour les 10 dernières années.

**Calendrier :**

Ouverture de l'appel : **19 juillet 2022**

Date limite de soumission des projets : **11 septembre 2022**

Résultats de l'AAP : **14 octobre 2022**

Début des financements : **17 octobre 2022**

Clôture des enveloppes : **23 novembre 2023**

**Le financement retenu sera de 1500 € à 3000 € pour un an maximum.**

**Ce qui peut être financé :**

Les coûts éligibles incluent les services, missions et invitations. Ainsi, l'aide au séjour d'un chercheur ou enseignant-chercheur ne concerne pas le salaire mais la prise en charge d'une partie des frais sur place, en particulier le transport et l'hébergement.

Des partenaires extérieurs peuvent être inclus mais ne seront pas financés par l'académie.

Le **Welcome Center** est mobilisé pour accompagner l'hébergement sur le site des conférenciers extérieurs et éventuellement de leur famille : <http://univ-cotedazur.fr/fr/international/welcome-center>.

La **Cellule Europe Mutualisée** pour l'aide au montage de projets internationaux en matière de recherche est également mobilisée pour accompagner les chercheurs, doctorants et gestionnaires dans leur sensibilisation, leur formation et leur candidature aux financements européens : <http://univ-cotedazur.fr/fr/university/direction-et-services/drvi/cellule-europe-ucca>.

**Chaque dossier doit impérativement comporter :**

- Un acronyme
- Un titre
- Le nom et le prénom de chaque porteur de projet et partenaire
- L'adresse email de chaque porteur de projet et partenaire
- L'adresse postale de la structure d'appartenance de chaque porteur et partenaire
- Le résumé du projet (500 mots max)
- Un descriptif du projet et de ses enjeux
- Un récapitulatif détaillé des besoins et le budget prévisionnel afférent
- La liste des personnes impliquées (nom, prénom, email, téléphone)
- Un organigramme détaillé précisant le positionnement de chaque porteur
- La signature du directeur d'unité de chaque porteur

**Le dossier pourra éventuellement comporter un lien vers une courte vidéo de présentation du projet par les porteurs (optionnel).**





**Format :**

Chaque dossier, en français ou en anglais, devra être organisé sur le modèle du document-type téléchargeable sur la plateforme Nuxeo et joint à l'appel à projet : [Juillet2022 Action3 Académie4](#)

La soumission du projet se fera sur la plateforme Nuxeo de l'Université Côte d'Azur (onglet "projets" en dessous du titre de l'appel) : [Juillet2022 Action3 Académie4](#)

**Suivi ultérieur des projets :**

Un rapport scientifique et financier, devra être soumis à l'issue du projet.

Renseignements complémentaires auprès de [carole.baron@univ-cotedazur.fr](mailto:carole.baron@univ-cotedazur.fr)

